

BUREAU FEDERAL

Réunion du 15 Avril 2006 à Villeneuve d'Ascq

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Serge GERARD,
Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe
RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT.

Excusés : Mme Roselyne BIENVENU et M. Alain SERRI.

Invités : MM. Michel CHATEAU et René LE GOFF.

Assistent : Mme Céline PETIT - MM. Didier DOMAT, Sylvain BOURDOIS-CHUPIN et
Raymond BAURIAUD.

1. Ouverture par le Président

Yvan MAININI souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents et remercie les responsables du club de Villeneuve d'Ascq pour l'accueil réservé au Bureau Fédéral.

Avancée de l'opération « 75^{ème} Anniversaire FIBA/FFBB » : Le projet est en cours de réalisation, avec une orientation sur différentes manifestations dont une rencontre entre l'Equipe de France Masculine et une Sélection Mondiale, ainsi qu'une rencontre entre l'Equipe de France Féminine et une Sélection des pays fondateurs de la FIBA.

Plusieurs manifestations et réceptions sont étudiées :

- Commémoration de l'anniversaire au gymnase de Trévise (Paris 14^{ème}),
- Colloque historique,
- Manifestations à Bercy,
- Partie artistique et culturelle
- Livre « 75 ans du Basket »
- Timbre commémoratif
- Numéro spécial de la Revue BB ou plaquette

Au plan National, association de cet anniversaire à la Fête Nationale du MiniBasket et manifestations entre le 1^{er} Mai et l'AG de Juin 2007.

Le groupe de travail est piloté par Jean-Claude BOIS, assisté de Jacqueline PALIN, Gérard BOSC, Jacques HUGUET et Jacques LAURENT. Madame HARTMANN, Messieurs FERRANDIZ et WANNINGER seront invités aux prochaines réunions du groupe de travail.

Nombre de licenciés à ce jour : 449.809, soit environ + 1,18% par rapport à l'année dernière, soit un chiffre global d'environ 451.000 licenciés en fin de saison (avec les licenciés de la Polynésie).

Il faut noter une forte baisse du nombre des licenciées féminines, ainsi que les problèmes rencontrés dans l'Hérault et le Gard (baisse entre 5 et 8 %).

Une baisse cette saison est à noter après plusieurs années de hausses consécutives (Ile de France).

2. Projet d'emplois financés par le MJSVA : Agents de Développement.

Le Ministère des Sports et de la Vie Associative a été sollicité pour apporter son aide à la création de 30 à 40 postes d'Agents de Développement, sur le territoire National.

Ces postes seront destinés à des personnes diplômées de STAPS. Les Comités Départementaux et les clubs de NF1 ciblés ont d'ores et déjà été interrogés, notamment pour aider au développement du Basket Féminin et la politique de quartier ainsi qu'au 75^{ème} anniversaire de la FFBB.

Frédéric JUGNET, Nicolas RAIMBAULT, David VALLEE et Jackie BLANC-GONNET sont chargés du projet.

3. Proposition de la Convention FFBB / LNB.

Didier DOMAT : La convention proposée ce jour a été réalisée suite aux remarques faites lors des deux précédentes réunions du Bureau Fédéral, avec une distinction des domaines de compétence. Le projet est laissé à l'appréciation des membres du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT trouve ce nouveau document très clair.

Pierre COLLOMB : la convention est plus adaptée. Il faudrait cependant apporter quelques précisions sur la Commission mixte et la Conciliation.

Yvan MAININI : introduire un point sur les joueurs évoluant en Equipe de France dans l'article 1.2 et apporter des précisions sur les aspects du développement économique de la LNB.

René LE GOFF rappelle le souhait commun de développer le Basket masculin. Il évoque le problème des droits audiovisuels, et le développement nécessaire via les radios. La démarche initiale était la délégation d'une partie des droits TV : il faut s'employer à développer l'Image du Basket. Il souhaite un retour à une notion plus réaliste, incitant les clubs à se développer.

Un débat s'engage sur l'article 2.12.

Didier DOMAT précise que la convention, rédigée ainsi, ne ferme aucune porte.

Philippe RESTOUT rappelle l'intérêt commun de cohérence. Il faudrait peut-être mettre en place une commission audiovisuelle, pour gérer en commun les intérêts de la Fédération et de la Ligue.

René LE GOFF : concernant les instances internationales, il faut faire apparaître dans cette convention l'appartenance de la LNB à l'ULEB (maintenant reconnue par la FIBA).

Ce point sera ajouté à la convention.

Jean-Pierre SIUTAT est d'accord avec l'article 2.12, mais pense qu'il faut lui apporter plus de pédagogie.

Yvan MAININI : il faut rester sur un texte simple.

Calendrier de mise en application : Cette convention sera proposée, pour approbation, à l'Assemblée Générale de la FFBB, sous réserve de son adoption par l'AG de la Ligue Nationale de Basket (consultation possible des clubs Professionnels le 18 Juin 2006).

4. Commission Sportive :

- Création de la Nouvelle Ligue professionnelle et incidence sur le championnat fédéral masculin.

Marie-Noëlle SERVAGE expose les tableaux distribués aux membres présents et précise que la situation sera difficile à gérer dans les niveaux inférieurs.

Jean-Pierre SIUTAT : il faut instaurer une stabilité. Il pense qu'il serait souhaitable de faire tous les changements sur une seule et même saison.

Serge GERARD est d'accord avec cette proposition. Ce sera plus facile pour les clubs.

Philippe RESTOUT rappelle qu'il y avait eu une hésitation, lors du dernier Bureau Fédéral, sur l'avenir des clubs de Pro B.

Yvan MAININI : la Commission sportive doit bien étudier la situation afin de ne pas engendrer un fort désintérêt des championnats.

Frédéric JUGNET : l'avantage de proposer une solution minimum, permet de savoir dès le début qu'il n'y aura qu'une seule montée et conservera ainsi tout l'intérêt du Championnat.

Rémy GAUTRON pense aussi qu'il est souhaitable de tout faire en une seule fois.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle qu'il est important de conserver une certaine stabilité.

Une discussion s'engage.

La Commission Sportive fera une nouvelle proposition au Comité Directeur des 5 et 6 Mai 2006.

Frédéric JUGNET pense que l'ensemble des Présidents de clubs devront signer un engagement.

- Point sur les Coupes de France.

La compétition arrive dans sa dernière ligne droite :

- Coupe de France Masculine "Robert BUSNEL" : 8^{ème} de finale le 18 avril 2006.
- Coupe de France Féminine "Joé JAUNAY" : ½ finale le 22 avril 2006.

- Trophée Coupe de France Masculin : ¼ de finale le 22 avril 2006.
- Trophée Coupe de France Féminine : ¼ de finale le 22 avril 2006.
- Coupe de France Cadets Stabilo : ¼ de finale le 22 avril 2006.
- Coupe de France Cadettes Stabilo : ¼ de finale le 22 avril 2006.

Forfaits: - 6% en Trophée Coupe de France Féminine.
- 3,5% en Trophée Coupe de France Masculin.

Constat d'une nette amélioration.

Une étude est en cours sur les déplacements des équipes, afin de régler au mieux les problèmes d'éloignement.

Rémy GAUTRON évoque les problèmes rencontrés sur le reversement des caisses de péréquation.

Serge GERARD : certains clubs Pro A et Pro B sont contre l'imposition d'un handicap. Il faudra proposer une solution pour la saison prochaine. Les clubs de NM1 sont d'accord pour recevoir afin d'organiser de grosses manifestations.

- Point sur le Championnat de France Cadettes 2006/2007.

Marie-Noëlle SERVAGE expose le document distribué aux membres. Cette proposition a été réalisée suite aux problèmes de distances rencontrés en deuxième phase de ce championnat et serait la suivante :

	Première phase	Deuxième phase
1^{ère} division	32 clubs (4 poules de 8 clubs)	16 clubs (4 poules de 4 clubs)
2^{ème} division	32 clubs (4 poules de 8 clubs)	48 clubs (12 poules de 4 clubs)

Jean-Pierre SIUTAT pense que le principe est bon, mais qu'il risque de poser problèmes aux équipes Cadettes des clubs de la Ligue Féminine.

Rémy GAUTRON et la Commission Sportive vont faire une étude de la situation afin de donner une éventuelle aide aux clubs pénalisés cette saison.

Cette proposition sera présentée au Comité Directeur des 5 et 6 Mai 2006.

- Organisation des finales des Championnats de France Jeunes / Désignations des représentants.

Liste des lieux et personnes désignées :

Coupes & Trophées						
DATES	COMPETITIONS		ATTRIBUTIONS	DEPT	Désignation	Fonction
22 & 23 Avril 06	TCF SM	1/4.1/2	AG PORTOISE	54	THIERRY Georges	Juge Unique
22 & 23 Avril 06	TCF SM	1/4.1/2	POLIGNY JURA	39	LAURENT Jacques	Juge Unique
22 & 23 Avril 06	TCF SF	1/4.1/2	AL ALBERVILLE	73	SERVAGE Marie-Noëlle	Juge Unique
22 & 23 Avril 06	TCF SF	1/4.1/2	ST DIZIER BASKET	52	NOUAIL André	Juge Unique
22 & 23 Avril 06	CF CM	1/4.1/2	BC ROUXMESNIL	76	SALIOU Gérard	Juge Unique
22 & 23 Avril 06	CF CM	1/4.1/2	CASTELNAU B	34	DEDIEU Marc	Juge Unique
22 & 23 Avril 06	CF CF	1/4.1/2	US MONISTROL	43	VERLAGUET Nicole	Juge Unique

22 & 23 Avril 06	CF CF	1/4.1/2	ETOILE ANGERS	49	BARANGER Elie	Juge Unique
25 & 26 Avril 06	CSM	1/4.1/2	ANGERS	49	BARANGER Elie	Juge Unique
25 & 26 Avril 06	CSM	1/4.1/2	ORLEANS	45	RAT Michel	Juge Unique
Championnats						
DATES	COMPETITIONS		ATTRIBUTIONS	DEPT	Désignation	Fonction
13 & 14 Mai 06	NF 3	1/4.1/2	USC PARAY	71	NOUAIL André	Juge Unique
13 & 14 Mai 06	NF 3	1/4.1/2	PARIS U.C	75	AMIAUD Françoise	Juge Unique
13 & 14 Mai 06	MM A	T/3	E.S ETRELLAISE	35	GUILLARD Pierre	Délégué
13 & 14 Mai 06	MM A	T/3	AUBENAS	7	PANZA Georges	Délégué
13 & 14 Mai 06	MM B	T/3	LE CATEAU	59	MERLIOT Paul	Délégué
13 & 14 Mai 06	MM B	T/3	EN COURS			
13 & 14 Mai 06	MFA	T/3	QUESTEMBERT	56	MELEDO Michel	Délégué
13 & 14 Mai 06	MFA	T/3	LE CREUSOT	71		
13 & 14 Mai 06	MF B	T/3	CLERMONT BASKET	63	BLANCHARD Robert	Délégué
13 & 14 Mai 06	MF B	T/3	VINEUIL SPORTS BASKET	41		
13 & 14 Mai 06	CAD 1A	1/2F.F	EQUEURDREVILLE	50	GOSSELIN Bernard	Juge Unique
13 & 14 Mai 06	CAD 1B	1/2F.F	EPINE CHANTONNAY	85	GROLLEAU Eric	Délégué
13 & 14 Mai 06	CAD F1A	1/2F.F	SALON LANCON	13	COLLETTE Patrick	Délégué
13 & 14 Mai 06	CAD F1B	1/2F.F	US SAINTES BB	17	HUET Françoise	Délégué
13 & 14 Mai 06	CAD F2A	1/2F.F	LE COTEAU BASKET	42	COULON Philippe	Délégué
13 & 14 Mai 06	CAD F2B	1/2F.F	US ARGENTON	36	RENARD Pascal	Délégué
20 & 21 Mai 06	NM 3	T/3	BRON BC	69		
20 & 21 Mai 06	NM 3	T/3	YVETOT	76		
20 & 21 Mai 06	MM A	1/2F.F	COMITE DEPT	58	ROGER Jean-Pierre	Juge Unique
20 & 21 Mai 06	MM B	1/2F.F	STADE COMPIEGNOIS	60	DUGROTOY Guy	Délégué
20 & 21 Mai 06	MF A	1/2F.F	BC MOTTE SERVOLEX	73	SERVAGE Marie-Noëlle	Juge Unique
20 & 21 Mai 06	MF B	1/2F.F	ST GENIS OULLINS ST FOY	69	FOURNIER François	Juge Unique
27 & 28 Mai 06	CAD 2A	1/2F.F	UN BASKET LOIRE SUD	42	BLANCHARD Robert	Délégué
27 & 28 Mai 06	CAD 2B	1/2F.F	AL BASSE INDRE	44	GROLLEAU Eric	Délégué
27 & 28 Mai 06	NM 2	1/2F.F	COMITE DEPT	78	JEHANNO Jean-Marc	Juge Unique
27 & 28 Mai 06	NM 3	1/2F.F	LE CREUSOT	71	NOUAIL André	Juge Unique
27 & 28 Mai 06	NF 2	1/2F.F	CD DU LOT	46	MOUSSARD Loetita	Juge Unique
27 & 28 Mai 06	NF 3	1/2F.F	TAIN TOURNON	7	COLDEPIN Pierre	Juge Unique

Yvan MAININI pose le problème de financement des plateaux, et les problèmes de distance rencontrés. Il serait souhaitable d'attendre de connaître les équipes qualifiées avant de déterminer les lieux des différents plateaux.

La Commission Sportive va étudier la situation.

5. Point sur les Comités de moins de 1500 licenciés.

Michel CHATEAU a fait le tour des 19 départements concernés et liste les problèmes majeurs rencontrés :

- Difficultés à conserver les emplois.
- Manque de temps pour développer et promouvoir le basket.
- Problèmes de matériel.
- Eloignement géographique.

Une discussion s'instaure.

Rémy GAUTRON : dans le domaine de l'emploi, il y a très peu de retour de la part des Comités. Il faut rappeler aux Comités Départementaux l'obligation de résultats qu'ils ont pour obtenir les aides et continuer à les percevoir.

Yvan MAININI : il faut proposer des règles de fonctionnement de proximité et remotiver les personnes, à l'aide par exemple d'une fiche type présentée lors du Forum de l'Assemblée Générale de Saint-Malo.

Frédéric JUGNET : préciser aux Comités concernés de proposer des projets précis et ainsi ils obtiendront l'aide attendue. Il faut également exiger la présence de tous les représentants des clubs lors de la visite d'un Comité.

6. Affaires en cours

- **Conciliations CNOSF :**

- * **Dossier Rungis Basketball :**

Rappel des faits : Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB, en date du 18 Novembre 2005, maintenant les résultats acquis sur le terrain lors du tournoi qualificatif pour le championnat régional Ile de France catégorie Cadets. D'après le conciliateur, la Chambre d'Appel de la FFBB après avoir implicitement reconnu la non qualification du joueur en cause, n'a pas tiré les conséquences de ses propres constatations en s'abstenant de déclasser l'AAS Fresnes.

Le conciliateur propose à la FFBB que l'équipe masculine Cadets de l'Association Rungis Basketball soit automatiquement qualifiée pour participer au championnat régional Ile de France pour la saison 2006/2007.

Le Bureau Fédéral refuse la proposition du Conciliateur.

- * **Paris Basket Racing :**

Rappel des faits : Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB, en date du 6 Janvier 2006, lui infligeant, en raison de la composition de son équipe, une amende de deux mille euros pour la rencontre Paris Basket Racing c/ Le Havre du 5 Novembre 2005 ainsi que la perte par pénalité de la rencontre Strasbourg IG c/ Paris Basket Racing.

Le conciliateur propose au Paris Basket Racing de s'en tenir à la décision contestée.

Le Bureau Fédéral ne se prononce pas sur ce dossier : le club du Paris Basket Racing a dénoncé cette semaine la proposition du Conciliateur.

- * **Avenir 2000 :**

Rappel des faits : Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB, en date du 6 Janvier 2006, lui infligeant la perte par pénalité des rencontres BMBC c/ AVENIR 2000 du 25 Novembre 2005 et AVENIR 2000 c/ AS Vatable du 2 Décembre 2005, comptant pour le championnat régional seniors masculins de la Ligue de Guadeloupe.

Le conciliateur propose à l'Association Avenir 2000 de s'en tenir à la décision contestée.

Il propose néanmoins à la FFBB de rapporter l'amende de 250 € (appel abusif) infligée à l'Association Avenir 2000.

Il invite également l'Association Avenir 2000 à régulariser la situation de M. Marlon JULES en substituant une licence M à la licence A qu'il détient actuellement.

Le Bureau Fédéral refuse la proposition du Conciliateur.

* Aix Maurienne Savoie Basket :

Rappel des faits : Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB, en date du 6 Janvier 2006, donnant à rejouer la rencontre de championnat de France NM2 Saint Laurentin c/ Aix Maurienne du 5 Novembre 2005.

Considérant qu'il n'est pas établi que l'erreur technique d'arbitrage a eu une incidence déterminante sur le résultat final de la rencontre, le conciliateur propose à la FFBB de rétablir le résultat acquis sur le terrain, lequel était favorable au club requérant.

Le Bureau Fédéral refuse la proposition du Conciliateur (1 abstention).

Pierre COLLOMB fait part de son étonnement sur la rédaction et les termes employés dans la fin de la proposition du conciliateur.

• **Demande de réexamen du club d'Evreux.**

Rappel des faits :

Faute d'un défenseur d'Evreux, l'arbitre remet la balle en jeu pour Charleville. Remise en jeu puis nouvelle faute d'un défenseur d'Evreux. L'arbitre donne 2 lancers francs pour Charleville. Charleville estime alors qu'il aurait pu bénéficier également de 2 lancers francs sur la faute antérieure en raison des fautes d'équipes. L'arbitre reconnaît son erreur et donne donc 2 lancers francs supplémentaires, donc 4 au total. Une réclamation est formulée par Evreux. L'erreur s'est produite au début de la prolongation et le score final est de 95 à 89 pour Charleville.

La CFAMC a donné la rencontre à rejouer et la Chambre d'Appel a annulé la décision de première instance en donnant résultat acquis sur le terrain.

Didier DOMAT précise que de nombreuses erreurs ont été commises par la table de marque.

Le Bureau Fédéral accepte la demande du club d'Evreux et demande à la Chambre d'Appel de réexaminer le dossier.

7. Projet d'Ordre du Jour de Comité Directeur des 5 et 6 Mai 2006 (F. JUGNET)

Les points suivants seront portés à l'ordre du jour de la réunion :

- NM1 : Championnat et mesures d'accompagnements (MN SERVAGE)
- Point sur les Comités de moins de 1500 licenciés
- Championnat de France Cadettes (y compris soutien financier aux 4 poules de 1^{ère} division) (MN SERVAGE)
- LNB : compte rendu des grands oraux clubs / Ligue professionnelle 2009
- Situation Financière et Comptable (barème arbitrage – loi juin 2006)
- Emplois Agents de développement
- Convention FFBB/LNB
- Règlement antidopage
- AG 2006 de Saint Malo : Thèmes du Forum et du débat de l'AG.
- Réflexion sur les TIG
- Dopage (P. COLLOMB)
- Point sur la Ligue Féminine
- Camps FBO / Arbitres
- Point sur les clubs « étoile »
- Guide Salles & Terrains

8. Questions diverses.

Raymond BAURIAUD : Signature avec trois partenaires pour la campagne des Finales Coupe de France à Bercy.

Il y a beaucoup de demande pour les voyages de presse qui vont accompagner les équipes de France à leur Championnat du Monde respectif. Un clip sera réalisé sur l'équipe de France Masculine.

Pierre COLLOMB : Le Parlement a entériné la nouvelle loi antidopage le 5 avril dernier. Cette loi modifie la loi relative à la lutte contre le dopage et la protection de la santé des sportifs pour former un ensemble cohérent avec les normes internationales et notamment le Code Mondial Antidopage. Il faudra donc modifier le règlement antidopage de la FFBB. Différentes réunions se sont tenues et beaucoup de réflexions sont à mener.

René LE GOFF : la Ligue Nationale de Basket a adhéré à l'Association Nationale des Ligues des Sports Professionnels.

Départ de Thierry FOUCAUD (administrateur de la LNB) pour le club de Nantes.

Jean-Pierre SUITAT présente la plaquette provisoire de la Ligue Féminine, qui servira de support promotionnel.

Frédéric JUGNET : La convocation à l'Assemblée Générale de Saint-Malo est en préparation. Les thèmes du Forum (Présentation du DVD Basket Ecole, Comité de moins de 1500 licenciés, Formation et Diplôme animateur Mini Basket) et du débat de l'AG restent à définir.

Jean-Pierre HUNCKLER : chaque membre a reçu la nouvelle Bande Dessinée "Street Story ou l'histoire du basket de rue en France".

Prochain Bureau Fédéral le 19 Mai 2006 à Paris.